



Ai je droit au licenciement economique?

Par **pascal31peche**, le 27/01/2009 à 23:00

bonsoir à vous, mon entreprise vient d'arreter le marché dont j'etais chef d'equipe.j'encadrais une petite equipe d'interimaires, tout ce passait tres bien .le neveu du patron a repri l'affaire ,et là tout a basculé. les marchés que j'avais ont ete supprimés l'entreprise a ete en redressement judiciaire,et moi on m'a ventilé sans rien me dire dans une autre equipe qui avait un dirigeant(?)je pensais un chef d'equipe comme moi , il s'est avere avec maintes plaintes de ma part que c'etait un contre maitre. donc j'etais dans une equipe de :1 contremaitre, un chef d'equipe(moi meme), 2 maçons et un chauffeur de camion!!!l'entreprise n'ayant aucun 'organigramme"tout le monde doutait que j'etais chef d'equipe (sur le papier)alors cela a ete les brimades; j'ai meme eu droit a un avertissement car je n'obeissais pas aux ordres?(de qui ? je croyais que le dirigeant etait comme moi ... chef d'equipe!) le patron a volontairement jete le flou sur qui dirigeait qui !enfin j'en suis arrivé a faire un travail de manoeuvre, qui n'est plus a ma convenance, j'etais isolé expre, sans me concerter , obeir aux ordres... voilà ! bien sur personne ne veut temoigner ou attester m'avoir vu travailler comme un manoeuvre.mais ; je me demande si avec la fermeture du marché que j'avais depuis des années, l'employeur devait me licençier ,ou du moins me demander si je voulais etre ventilé dans une autre equipe.?c'est vrai que j'ai 22 ans de boite... et que cela lui coute cher en licenciement. donc il prefere couvrir certaines personnes qui ont pour but de me faire demissionner!en m'ecoeurant, humiliant.. etc.. cela n'est pas par plaisir, mais je prefere recommencer tout a zero dans une autre boite. mais j'aimerais etre licençié economique ai je le droit????? merci de me repondre au plus vite cordialement